

EN QUELQUES CHIFFRES

529 374

Habitants en 2020

798

Communes dans l'Aisne

24.9 %

De la surface du département est à l'état naturel

68 %

De la surface du département est agricole

40 635

Logements sociaux dans l'Aisne



CONTACTS ET HORAIRES



03 23 24 64 00



ddt@aisne.gouv.fr

www.aisne.gouv.fr



50 boulevard de Lyon

02011 LAON CEDEX

Horaires d'accueil :

→ sans rendez-vous du lundi au jeudi : 9h00-12h00 / 13h30-17h, et le vendredi 9h-12h00 / 13h30-16h30

→ sur rendez-vous du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30-17h



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DIRECTION

DEPARTEMENTALE

DES TERRITOIRES



QUI SOMMES NOUS

Sous l'autorité du Préfet, la Direction Départementale des Territoires de l'Aisne porte, sur le périmètre du département, les politiques publiques de plusieurs ministères :

- agriculture et alimentation
- transitions écologiques et énergétiques
- cohésion des territoires : aménagement durable, préservation de l'environnement, appui aux territoires
- logement : développement d'une offre diversifiée, construction durable
- transports : mobilités, infrastructures routières
- intérieur : appui à la politique de sécurité routière (observatoire des accidents et lutte contre les vitesses excessives) éducation routière

Ses 140 agents interviennent auprès des entreprises et des particuliers (logement, éducation routière...), des agriculteurs, des collectivités, des porteurs de projet et au bénéfice des habitants du territoire (de manière directe ou indirecte).

La DDT est le relais de plusieurs agences dans le département : ANAH, (agence nationale de l'habitat), ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine), ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires).

NOS SERVICES



Environnement

- Met en œuvre les priorités définies par l'État en matière de préservation de ressources naturelles et contrôle leur bonne application
- Participe à l'action collective d'aménagement concerté des espaces dans le cadre d'un développement équilibré et durable des territoires



Urbanisme et territoires

- Connaissance des territoires et cartographique
- Contrôle de légalité des actes d'urbanisme
- Instruit les autorisations d'urbanisme : permis de construire, d'aménager, certificats d'urbanisme
- Accompagne les collectivités dans l'élaboration et l'évolution des documents d'urbanisme (schémas de cohérence territoriale (ScoT), plan local d'urbanisme (PLU(i)), carte communales)



Agriculture

- Contribue au développement de filières alimentaires de qualité
- Met en œuvre la politique agricole nationale et suivi des filières agricoles
- Gère les aides de la politique agricole commune



Habitat rénovation urbaine et construction

- Accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique locale de l'habitat (opérations programmées, politique de la ville)
- Contrôle l'application des règles d'urbanisme et de construction
- Coordonne les actions de lutte contre l'habitat indigne



Mobilités

- Anime au niveau départemental les politiques de mobilité et d'intermodalité
- Coordination de la mission éducation routière et les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière
- Appuie techniquement le préfet pour l'instruction de procédures concernant les routes et les transports



Expertise et Appui Technique

- Contribue à la connaissance des réseaux d'eau potable et d'assainissement du département
- Expertise au sein des commissions de sécurité



Réferents territoriaux

- Accompagnement des projets du territoire (petite ville de demain)
- Assure l'animation locale du guichet de l'ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires)

